

Le contenu publié sur cette page a été transféré en version PDF depuis le site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) à titre de référence. Les liens fournis vers le contenu connexe ont également été transférés et se trouvent à la fin du présent document.


« Kimberly ou Gelisa Watson » n'est pas autorisée à exercer des activités dans le domaine de l'assurance en Ontario

Le 10 juillet 2014


La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) avise les consommateurs qu'une personne connue sous le nom de Kimberly ou Gelisa Watson n'est pas autorisée à exercer des activités dans le domaine de l'assurance en Ontario.

Il semble que cette personne vende de l'assurance-automobile alors qu'elle ne détient pas de permis d'agent général délivré par les Courtiers d'assurances inscrits de l'Ontario (RIBO) ou la CSFO. Il appert que la personne a émis un certificat d'assurance responsabilité contrefait sur lequel figurait le nom de Buckley Insurance Brokers Ltd en tant que courtier, et celui de Dominion of Canada, Compagnie d'Assurance Générale en tant qu'assureur. La personne a communiqué par messagerie texte ou par téléphone.

Il convient de préciser que Kimberly ou Gelisa Watson n'est ni affiliée ni associée à Dominion of Canada, Compagnie d'Assurance Générale, une compagnie d'assurance qui est titulaire d'un permis de CSFO, et à Buckley Insurance Brokers Ltd, un courtier inscrit auprès de RIBO.

Les consommateurs qui achètent des produits ou de l'assurance d'agents ou d'assureurs qui ne sont pas autorisés à mener des activités dans la province ne sont pas protégés en vertu de la [Loi sur les assurances](#)  et des règlements qui régissent les compagnies et les agents d'assurance autorisés en Ontario.

Un courtier d'assurance de l'Ontario peut vous fournir des renseignements et des conseils sur les risques que vous pourriez courir à l'achat de divers produits d'assurance, ainsi que des [conseils pour éviter les fraudes en matière d'assurance-automobile](#).

Vous trouverez sur le site Web de la Commission une liste de toutes les [compagnies d'assurance](#) et de tous les [agents](#) autorisés à mener des activités en Ontario. Vous trouverez également sur le [site Web](#)  des Courtiers d'assurances inscrits de l'Ontario une liste de tous les courtiers autorisés à mener des activités en Ontario.

Contact

Demandes de la part des médias

Aisha Silim
Téléphone : 416-226-7795 Courriel :
aisha.silim@fscsco.gov.on.ca

Questions du public

1-800-668-0128
contactcentre@fscsco.gov.on.ca

Renseignements supplémentaires

[Que faire si vous croyez être victime d'une arnaque ou d'une fraude](#)

Certains sites Web ou documents auxquels vous pouvez accéder à partir du présent site ou menant au présent site ont été mis sur pied ou sont exploités par des organismes ne faisant pas partie du gouvernement de l'Ontario ou pour le compte de tels organismes. Ces derniers sont les seuls responsables du fonctionnement et le contenu (y compris le droit de fournir ce contenu) de leur site respectif. Il se peut que ces sites ou documents externes n'existent pas en français. Les liens externes fournis dans le présent site ou menant au présent site ne signifient pas que le gouvernement de l'Ontario appuie ces organismes ni qu'il garantit le contenu (y compris le droit de fournir ce contenu) de leur site respectif.